

# Professeur-e-s stagiaires

## Bienvenue dans le métier

Nous vous souhaitons tout d'abord de prendre du plaisir, de vous épanouir, de participer à l'émancipation des élèves, de donner un sens à un métier qui est socialement utile, au service de l'égalité et de la justice sociale.

L'année de stage est un moment particulier de la carrière des enseignant-e-s. Comment débute mon année de stage ? Quel est le calendrier ? Quelle sera ma rémunération ? Comment se déroule la phase d'affectation à laquelle je participerai ?

Pour répondre à toutes ces questions, et faire face aux difficultés de l'entrée dans le métier, il existe un outil incontournable : l'adhésion à un syndicat. C'est grâce au syndicat que l'on obtient les informations importantes sur l'actualité, que l'on peut être aidé-e-s dans les démarches, que l'on peut être défendu-e-s et accompagné-e-s, par exemple dans les instances paritaires. Les délégué-e-s SUD éducation, dans les écoles, les établissements et instances sauront se montrer pugnaces face à la hiérarchie et vous défendre avec efficacité !

### Adhérer à SUD éducation, c'est adhérer à un syndicat :

- ⇒ impliqué dans toutes les luttes syndicales récentes (contre les réformes Blanquer, la réforme des retraites par exemple)
- ⇒ qui articule à l'activité syndicale les luttes contre les discriminations : nous sommes résolument antisexistes, antiracistes, anti-lgbt-phobes
- ⇒ qui défend l'importance des pédagogies émancipatrices : vous trouverez de nombreux outils et fiches pratiques sur notre site [www.sude-education.org](http://www.sude-education.org) rubrique Ressources - Pédagogie



### Les revendications de SUD pour les stagiaires :

- ⇒ Un allègement de service : pas plus d'un tiers du temps de service devant les classes, comme cela était le cas jusqu'à la titularisation
- ⇒ Une formation renforcée sur le temps de service, assurée par des formateurs-trices pour tou-te-s les stagiaires
- ⇒ Une formation de qualité avec une décharge de service pour les tuteurs et les tutrices
- ⇒ Un dispositif particulier pour soutenir celles et ceux qui sont en difficulté
- ⇒ Une formation aux pédagogies coopératives ou alternatives ( Freinet, pédagogie nouvelle,

pédagogie institutionnelle, GFEN, etc.) pendant la formation initiale

- ⇒ Une harmonisation des procédures de titularisation dans toutes les académies, garantissant l'équité et les droits des stagiaires avec un contrôle paritaire lors des étapes de titularisation

⇒ l'abandon de la réforme en cours de la formation initiale et le retour à un concours de recrutement à Bac+3 licence), suivi de 2 années de formation rémunérées et validées par l'attribution d'un Master pour tou-te-s les professeur-e-s.

**Pour adhérer, rdv sur [www.sudeducation.org](http://www.sudeducation.org)**